

→ GARANTIE NON RESPONSABLE

# Extentia Renfort 3

**Le + CNM** : la CNM vous garantit une revalorisation régulière sur 3 ans de vos forfaits annuels <sup>(1)</sup>



- Dépassements d'honoraires en cas d'hospitalisation
- Prothèses dentaires et optique
- Prothèses auditives et grand appareillage

